

SEVADEC

Syndicat mixte pour l'Élimination et la VAlorisation des DEchets ménagers du Calais

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	20

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six et le mercredi 13 mai à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 5 mai 2026 s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND (hormis concernant l'élection du Président, placée sous la Présidence du doyen d'âge, à savoir Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU).

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir reçu de Mme MALIAR), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Emilie ROBILLIART, Messieurs Guy ALLEMAND, Eloi BONNINGUES, Sébastien CASTELLE, Bruno DEMILLY, Benjamin DOUAY, Yves ENGRAND (pouvoir reçu de M. PLANQUE), Pascal GAVOIS, Michel HAMY (suppléant de M. MIGNONET), Claude KIDAD, Sylvain LAPOTRE, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Fabrice MARTIN, Frédéric MELCHIOR, Antoine PERALDI, Fabrice PONTHEU, Jean-Marc PUISSESSEAU.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Faustine MALIAR (pouvoir donné à Mme BOUCHART), Messieurs Philippe MIGNONET (suppléé par M. HAMY), Olivier PLANQUE (pouvoir donné à M. ENGRAND).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Benjamin DOUAY

A3-05-2026 : DESIGNATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président rappelle que l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales indique le Bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Il précise également que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

Monsieur le Président propose donc de créer 5 postes de vice-présidents.

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- DE FIXER le nombre de vice-présidences à 5

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

Pour Copie Conforme,
Le Président,

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20260513-A3-05-2026-DE
Date de télétransmission : 18/05/2026
Date de réception préfecture : 18/05/2026

SEVADEC
LBD 20
62101 CALAIS CEDEX

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	20

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six et le mercredi 13 mai à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 5 mai 2026 s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND (hormis concernant l'élection du Président, placée sous la Présidence du doyen d'âge, à savoir Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU).

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir reçu de Mme MALIAR), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Emilie ROBILLIART, Messieurs Guy ALLEMAND, Eloi BONNINGUES, Sébastien CASTELLE, Bruno DEMILLY, Benjamin DOUAY, Yves ENGRAND (pouvoir reçu de M. PLANQUE), Pascal GAVOIS, Michel HAMY (suppléant de M. MIGNONET), Claude KIDAD, Sylvain LAPOTRE, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Fabrice MARTIN, Frédéric MELCHIOR, Antoine PERALDI, Fabrice PONTHEIU, Jean-Marc PUISSESSEAU.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Faustine MALIAR (pouvoir donné à Mme BOUCHART), Messieurs Philippe MIGNONET (suppléé par M. HAMY), Olivier PLANQUE (pouvoir donné à M. ENGRAND),

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Benjamin DOUAY

A4-05-2026 : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président fait part aux membres du Comité que, suite à son élection, il convient de procéder à l'élection de 5 vice-présidents au scrutin secret et à la majorité absolue pour chaque vice-présidence. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

• **Election du 1^{er} Vice-président**

Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur Claude KIDAD (C.C.P.O.).

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin

Le scrutin à bulletins secrets auquel il est procédé donne les résultats suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne : 22
 Bulletins blancs : 0
 Suffrages exprimés : 22
 Majorité absolue : 12

Accusé de réception en préfecture
 062-266203936-20260513-A4-05-2026-DE
 Date de télétransmission : 18/05/2026
 Date de réception préfecture : 18/05/2026

Monsieur Claude KIDAD obtient, avec 22 voix, la majorité absolue dès le 1^{er} tour et est proclamé 1^{er} Vice-président.

• **Election du 2^{ème} Vice-président**

Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur Yves ENGRAND (C.C.R.A.).

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne :	22
Bulletins blancs :	0
Suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	12

Monsieur Yves ENGRAND obtient, avec 22 voix, la majorité absolue dès le 1^{er} tour et est proclamé 2^{ème} Vice-président.

• **Election du 3^{ème} Vice-président**

Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur Sébastien CASTELLE (Grand Calais Terres & Mers).

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne :	22
Bulletins blancs :	0
Suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	12

Monsieur Sébastien CASTELLE obtient, avec 22 voix, la majorité absolue dès le 1^{er} tour et est proclamé 3^{ème} Vice-président.

• **Election du 4^{ème} Vice-président**

Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur Philippe MIGNONET (Grand Calais Terres & Mers).

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne :	22
Bulletins blancs :	0
Suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	12

Monsieur Philippe MIGNONET obtient, avec 22 voix, la majorité absolue dès le 1^{er} tour et est proclamé 4^{ème} Vice-président.

• **Election du 5^{ème} Vice-président**

Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur Sylvain LAPOTRE (Grand Calais Terres & Mers).

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne : 22

Bulletins blancs :	0
Suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	12

Monsieur Sylvain LAPOTRE obtient, avec 22 voix, la majorité absolue dès le 1^{er} tour et est proclamé 5^{ème} Vice-président.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC

BP 20
62101 CAZAIS CEDEX





Election du Président, des
Vice-Présidents, et des
membres du bureau

Syndicat
d'Elimination
et de
VALorisation
des DEchets du
Calaisis

Effectif légal du
Comité syndical

.....22.....

L'an deux Mil vingt-six, le mercredi 13 mai, le Comité Syndical s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC, 583 rue Jacques Monod (62100), sur la convocation qui lui avait été adressée le 5 mai 2026.

Secrétaire de Séance : Monsieur Benjamin DOUAY

Présents : Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir reçu de Me Faustine MALIAR), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Emilie ROBILLIART, Messieurs Guy ALLEMAND, Eloi BONNINGUES, Sébastien CASTELLE, Benjamin DOUAY, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND (pouvoir reçu de M. Olivier PLANQUE), Pascal GAVOIS, Michel HAMY (suppléant de M. Philippe MIGNONET), Claude KIDAD, Sylvain LAPOTRE, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Fabrice MARTIN, Frédéric MELCHIOR, Antoine PERALDI, Fabrice PONTHEU et Jean-Marc PUISSESSEAU.

1. Installation des membres du Comité Syndical

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND, Président sortant, qui a déclaré les représentants de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (C.C.R.A.), de la Communauté de Communes Pays d'Opale (C.C.P.O.) et de Grand Calais Terres & Mers nouvellement élus installés dans leurs fonctions.

Il a dénombré 20 délégués présents au démarrage de la séance et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du C.G.C.T. était remplie.

Monsieur Benjamin DOUAY a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Comité Syndical (art. L. 2121-15 du C.G.C.T.).

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20260513-A4-05-2026-DE
Date de télétransmission : 18/05/2026
Date de réception préfecture : 18/05/2026
583 rue Jacques Monod - BP20 - 62101 Calais cedex - Standard 03 21 19 58 30 - www.sevadec.fr

ÉLIMINATION
VALORISATION
DES DÉCHETS
DU CALAISIS

Décision rendue exécutoire
Le 18/05/2026
Certifié exact
L'ordonnateur

2. Election du Président

2.1. Présidence de la séance

Le doyen d'âge du Comité Syndical, à savoir Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU, a assuré la présidence de la séance (art. L. 5211-9 du C.G.C.T.) dès l'installation des délégués réalisée.

Il a ensuite invité le Comité Syndical à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du C.G.C.T. et conformément aux dispositions de l'article L. 2122-7 du même code, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Comité Syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau électoral

Le Comité Syndical a désigné quatre assesseurs :

- Monsieur Pascal GAVOIS,
- Monsieur Laurent LENOIR,
- Monsieur Jacques LOUCHEZ,
- Monsieur Antoine PERALDI.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque membre du Comité Syndical a déposé dans l'urne une seule enveloppe du modèle uniforme fournie par le SEVADEC.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- | | |
|---|----|
| a) – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| b) – Nombre de votants (enveloppes déposées) | 22 |
| c) – Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau | 1 |
| d) – Nombre de suffrages exprimés [b – c] | 21 |
| e) – Majorité absolue | 11 |

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Guy ALLEMAND	21	vingt-et-une voix

2.5. Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Guy ALLEMAND a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

3. Election des Vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND, élu Président, le Comité Syndical a été invité à procéder à l'élection des Vice-présidents.

3.1. Fixation du nombre de Vice-présidents

Monsieur le Président a indiqué que le Comité Syndical élit, parmi ses membres et dans les conditions prévues à l'article L. 5211-10 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Locales, un Bureau composé d'un Président, de Vice-présidents et de membres.

Le Président rappelle que le nombre de Vice-présidents peut être fixé à 20 % de l'effectif du Comité dans les conditions prévues à l'article L. 5211-10 du C.G.C.T.

Sur proposition du Président, le Comité a délibéré à l'unanimité et porté le nombre de vice-présidents à 5.

3.2. Candidats aux fonctions de Vice-présidents

Le Président a rappelé que les Vice-présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

3.3. Election du 1^{er} Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a) – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b) – Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c) – Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	0
d) – Nombre de suffrages exprimés [b – c]	22
e) – Majorité absolue	12

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Claude KIDAD	22	vingt-deux voix

Monsieur Claude KIDAD a été proclamé 1^{er} Vice-président et a été immédiatement installé.

3.4. Election du 2^{ème} Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a) – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b) – Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c) – Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	0
d) – Nombre de suffrages exprimés [b – c]	22
e) – Majorité absolue	12

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Yves ENGRAND	22	vingt-deux voix

Monsieur Yves ENGRAND a été proclamé 2^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

3.5. Election du 3^{ème} Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a) – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b) – Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c) – Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	0
d) – Nombre de suffrages exprimés [b – c]	22
e) – Majorité absolue	12

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Sébastien CASTELLE	22	vingt-deux voix

Monsieur Sébastien CASTELLE a été proclamé 3^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

3.6. Election du 4^{ème} Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a) – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b) – Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c) – Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	0
d) – Nombre de suffrages exprimés [b – c]	22
e) – Majorité absolue	12

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Philippe MIGNONET	22	vingt-deux voix

Monsieur Emmanuel Philippe MIGNONET a été proclamé 4^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLIMINATION
VALORISATION
DES DÉCHETS
DU CALAISIS

3.7. Election du 5^{ème} Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a) – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b) – Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c) – Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	0
d) – Nombre de suffrages exprimés [b – c]	22
e) – Majorité absolue	12

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Sylvain LAPOTRE	22	vingt-deux voix

Monsieur Sylvain LAPOTRE a été proclamé 5^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

3.8. Election du 7^{ème} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a) – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b) – Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c) – Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	0
d) – Nombre de suffrages exprimés [b – c]	22
e) – Majorité absolue	12

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Antoine PERALDI	22	vingt-deux voix

Monsieur Antoine PERALDI a été proclamé 7^{ème} membre du bureau et a été immédiatement installé.

3.9. Election du 8^{ème} membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a) – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b) – Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c) – Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	0
d) – Nombre de suffrages exprimés [b – c]	22
e) – Majorité absolue	12

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Frédéric MELCHIOR	22	vingt-deux voix

Monsieur Frédéric MELCHIOR a été proclamé 8^{ème} membre du bureau et a été immédiatement installé.

4. Observations et réclamations

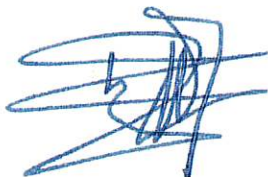
Aucune observation ni réclamation n'ont été formulées.

Clôture du procès-verbal


Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 13 mai 2026 à.....¹⁸.....heures,
.....^{5.1}.....minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président, le
doyen d'âge, le secrétaire et les assesseurs.

SIGNATURES

Le Président



Le doyen d'âge



Le secrétaire



Les assesseurs

